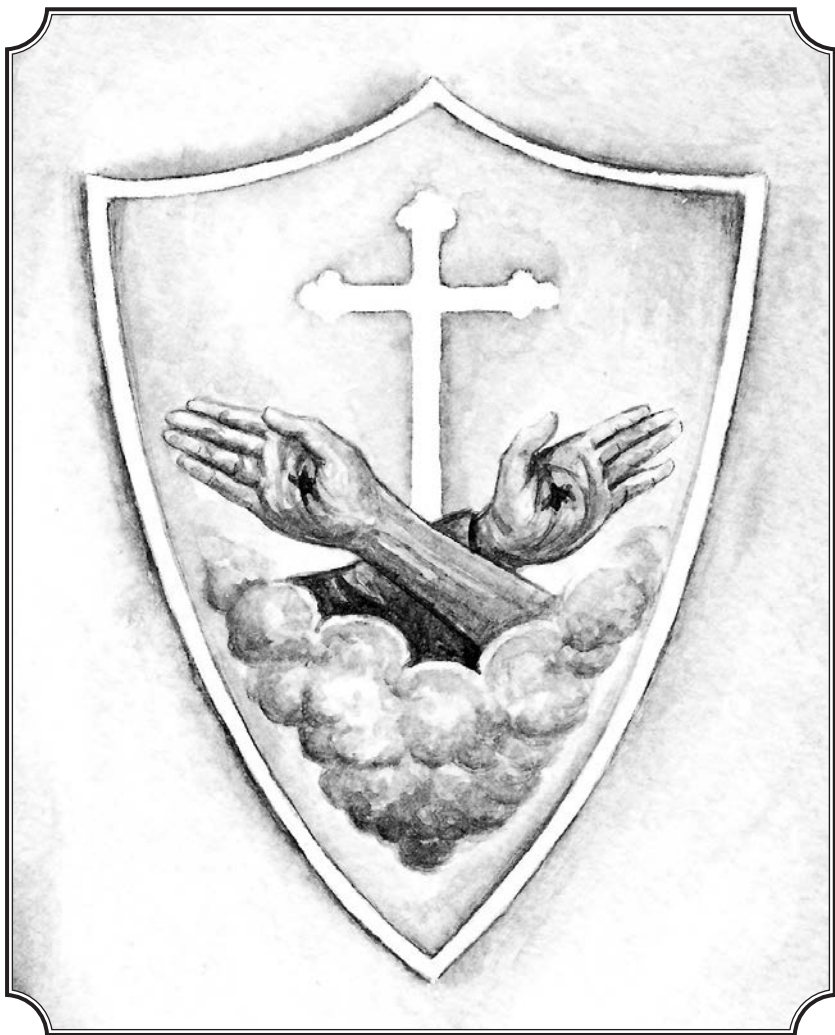


LES
FRERES MINEURS
CAPUCINS



D'OBSERVANCE TRADITIONNELLE



Saint François d'Assise

NOTRE SÉRAPHIQUE PÈRE, SAINT FRANÇOIS

En 1209, un jeune homme d'Assise, riche, très respecté, doté d'une âme noble et chevaleresque, fut gagné au Christ Jésus et, laissant derrière lui ses rêves de conquête humaine, s'attacha au Seigneur pour toujours. Il s'appelait François et était fils de Pierre Bernardone. Il se donna sans réserve au service de celui qui était devenu son Maître et son unique Ami.

François voulait ressembler à Jésus-Christ en toutes choses ; ainsi, il devint, comme lui, débordant d'amour pour le Père céleste et il se dépouilla de tout bien terrestre afin de pratiquer la

charité envers tous. L'Évangile fut dès lors son code de chevalerie, qu'il observera toujours à la lettre et intégralement.

Autrefois, François surprenait les habitants d'Assise par son train de vie fastueux. Maintenant, il passait pour un fou... Jusqu'au jour où l'Esprit de Dieu lui envoya trois compagnons, qui avaient été attirés par l'exemple d'un si grand héroïsme au service de Dieu. Par la suite, d'autres âmes se joignirent encore à la petite communauté de frères et, sans que François en ait eu l'intention, un nouvel Ordre religieux prit naissance.

Les frères vivaient dans des cabanes faites de branchages et ils gagnaient leur vie en travaillant de leurs mains. Ils passaient le reste du temps à prier et à prêcher la pénitence. Par humilité, François donna à ses frères le nom de *Mineurs* (du latin *minores*, qui signifie *plus petits*). Il les mena bientôt aux pieds du pape Innocent III, qui approuva l'œuvre naissante et qui leur donna pour mission d'annoncer l'Évangile. François partagea alors le monde entre ses frères et les envoya deux par deux prêcher l'amour de Jésus crucifié à toute créature. Le nouvel Ordre, par les fruits de sainteté qu'il produisait, provoqua un tel enthousiasme qu'en 1219 cinq mille religieux se réunissaient à Assise, pour le premier chapitre général. L'année suivante, cinq frères mineurs, partis pour le Maroc, y conquièrent la palme du martyre : précieuse récompense du Ciel pour le zèle missionnaire qui caractérisa les débuts de l'Ordre !

François mourut en 1226, à Assise, ayant porté les sacrés stigmates pendant les deux dernières années de sa vie. Sur-le-champ, le peuple et le clergé proclamèrent sa sainteté, et le pape Grégoire IX le canonisa, en 1228. Du haut du Ciel, saint François continue à protéger la famille que Dieu lui a donnée. Encore aujourd'hui, après huit siècles



Récitation du *Je vous salue Marie*, avant la récréation.

d'existence, où les épreuves ne lui furent pas épargnées, l'Ordre des Frères Mineurs reste fidèle à son idéal : faire connaître et aimer Jésus crucifié !

QU'EST-CE QUE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS ?

L'Ordre des Frères Mineurs, dans sa physionomie actuelle, ressemble peu à la petite fraternité qui s'était regroupée autour de saint François, au début du XIII^{ème} siècle. Pourtant, tous les éléments essentiels demeurent. C'est un Ordre religieux dont la règle, composée par le saint Fondateur, consiste à *observer l'Évangile à la lettre et sans glose*. Après le noviciat et les vœux temporaires, les membres sont consacrés à Dieu par la profession solennelle, qui est aussi perpétuelle. Ils se sanctifient à travers l'observance de la règle, qui détermine pour eux la pratique des trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance.

Le vœu de pauvreté des Frères Mineurs est le plus strict qui existe, car il interdit non seulement la possession individuelle, mais aussi toute possession commune. Saint François voulait cette pauvreté rigoureuse, afin que ses frères ressemblassent davantage à Notre-Seigneur qui, durant sa vie, n'eut pas où reposer sa tête. Ainsi, l'amour de Jésus-Christ est au cœur de la pauvreté franciscaine. Et c'est ce même amour qui inspire aux Frères Mineurs une chasteté parfaite, allant jusqu'à fuir les moindres apparences du mal. Enfin, cet amour est aussi l'âme de leur obéissance, qui s'étend à tout ce qui n'est pas contraire à la conscience ou à la règle. Ainsi, le renoncement, inspiré par l'amour, produit à son tour la simplicité, la paix et la joie qui caractérisent l'âme franciscaine.

Les religieux se divisent en deux catégories : les clercs et les frères laïcs (ou *laïcs*). Les premiers reçoivent la prêtrise et exercent le saint ministère, tandis que les seconds, en dehors des temps de prière, s'adonnent plutôt à des travaux manuels d'utilité commune. Le but de l'Ordre est – d'abord et avant tout – la sanctification personnelle de chacun des membres, par la mise en pratique de l'Évangile et la vie de prière. Cependant, leur amour pour Jésus-Christ poussera les Frères Mineurs à l'apostolat, sous diverses formes : depuis l'action directe des prédicateurs et des missionnaires jusqu'à l'immolation cachée des frères laïcs, qui en assure les bons fruits spirituels. Ainsi, l'Ordre franciscain tend vers cette double fin : la sanctification personnelle et l'apostolat. La vie franciscaine est profondément contemplative et active, à l'exemple de la vie de notre Seigneur Jésus-Christ. Les théologiens considèrent cette forme de vie comme la plus parfaite.



Cérémonie de profession solennelle.

LES FRÈRES MINEURS CAPUCINS

À travers les siècles, l'Ordre franciscain connut plusieurs crises. Cependant, à chaque fois qu'il semblait perdre sa ferveur et sa vitalité initiales, Dieu intervint en faisant couler dans les veines de l'arbre séraphique une sève vivifiante. Alors apparaissait une nouvelle

branche, chargée de fleurs et de fruits, qui rappelait l'âge d'or de la communauté primitive. C'est ainsi que vit le jour, en 1525, la fameuse réforme des Frères Mineurs Capucins. Elle représente l'une des principales branches de l'Ordre franciscain, aux côtés des Frères Mineurs Conventuels et des Observants.

Les Capucins furent d'abord connus sous le nom d'*Ermites de saint François*, mais le surnom de *Capucins*, dû à leur capuce allongé et pointu, prévalut bien vite. La réforme vit le jour dans la Marche d'Ancône, province italienne : Matthieu de Basci, franciscain de l'Observance, en fut l'instigateur. Mais ce sera un autre de ses frères en religion, Louis de Fossombrone, qui obtiendra du pape Clément VII la bulle *Religionis zelus*, véritable charte de fondation de la famille capucine, datée du 3 juillet 1528.

Les Capucins sont des ermites prédicateurs qui mènent de front la vie contemplative et la vie apostolique. Voilà bientôt cinq siècles qu'ils sont au service de l'Eglise qu'ils ont enrichie d'une pha-

lange considérable de saints. A dater de ce jour, cinquante capucins ont été élevés à la gloire des autels ; le plus célèbre d'entre eux (et aussi le plus récent) est sans contredit : Padre Pio, le stigmatisé.

A l'instar de nos anciens pères, nous souhaitons garder l'esprit de saint François, en suivant la règle à la lettre, dans sa simplicité évangélique ; nous voulons imiter le Patriarche d'Assise dans son amour pour Jésus crucifié et pour Dame Pauvreté, que le Sauveur lui-même eut toujours pour compagne ici-bas.

Notre communauté d'observance traditionnelle a été fondée par le R.P. Eugène de Villeurbanne (1904-1990), capucin français de la province de Lyon, grand prédicateur de missions paroissiales et de retraites, et ancien missionnaire en Afrique centrale. L'Ordre capucin, comme tous les Ordres religieux, ayant beaucoup souffert des réformes *post-conciliaires*, avec leur esprit nouveau d'ouverture au monde, le R.P. Eugène refusa de sui-



Récréation



Le R.P. Eugène de Villeurbanne.

vre le mouvement et de participer à la ruine de son Ordre. Il conserva la bure, resta fidèle à la règle et aux constitutions qu'il avait fait vœu d'observer, et continua à célébrer la Messe de toujours, malgré les persécutions. Les vocations se manifestèrent petit-à-petit, et aujourd'hui les capucins traditionnels sont installés en France : à Morgon

(maison-mère), au nord de Lyon ; à Aurenque (noviciat), dans le Gers ; et à Pontchardon (maison en formation), près de Blois.

LA VIE QUOTIDIENNE AU COUVENT

Les capucins récitent tout l'Office divin. Le premier lever a lieu à 1h du matin, pour les Matines, office qui dure entre 1/2 h et 1h. Le second lever est à 4h25, pour Laudes, suivies de l'oraison, qui commence par une lecture sur la Passion. A 5h45, lecture d'Écriture sainte, puis Prime et Tierce à 6h35, suivie de la Messe conventuelle et de l'action de grâces. Le petit déjeuner (remplacé par le *frustulum* les jours de jeûne) est à 8h00 ; puis, cha-



Prière avant le déjeuner.



Un père récite son bréviaire.

cun se retire en cellule ou dans une salle commune pour vaquer à la lecture ou aux études jusqu'à 9h15 (c'est la fin du grand silence). Le reste de la matinée est occupé par le travail (plutôt intellectuel, pour les clercs : études, apostolats ; plutôt manuel pour les frères lais : cuisine, jardin, etc...). A 11h35, c'est l'office de Sexte et None. Le repas de midi est précédé de la *coulpe* où l'on s'accuse des manquements à la règle. Selon la volonté de notre séraphique père saint François, l'abstinence de viande n'est pas perpétuelle, mais limitée aux mercredis, vendredis et samedis. Cependant, tous les vendredis de l'année sont jours de jeûne. Après le repas, tout le monde débarrasse la table, rend les grâces et se dirige au chœur en récitant le *Miserere*. Puis, suivent les prières pour les bienfaiteurs, pendant que la communauté essuie la vaisselle. Lors de la récréation commune, les frères marchent dans l'enceinte du couvent, ou à l'extérieur, les jours de fête. A 13h30, c'est à nouveau le grand silence, pendant lequel certains frères peuvent faire la sieste. Les Vêpres sont à 14h, suivies du chapelet.

L'après-midi, le travail continue, sauf un jeudi sur deux, où a lieu une promenade de communauté. A 17h, les frères peuvent se livrer à la lecture spirituelle ou à quelques dévotions privées, jusqu'à 17h25, où sonnent les Complies. A l'issue de celles-ci, une méditation est lue pour l'oraison du soir, qui se poursuit jusqu'au souper (ou *collation*, les jours de jeûne), que le frère cuisinier signale par trois coups de tuile, à 18h45. Une seconde récréation a lieu après le repas. A 19h45, c'est à nouveau le grand silence avec la dernière prière commune au chœur : le *Pardon*. Tout le monde est couché à 20h30.

LE MINISTÈRE DU PRÊTRE CAPUCIN

Le ministère d'un père capucin s'exerce principalement entre la chaire et le confessionnal. Sa spécialité, par le passé, fut les missions paroissiales : quelques missionnaires prêchaient et confessaient pendant plusieurs semaines dans une ou plusieurs paroisses, ranimant la ferveur religieuse pour un certain nombre d'années. Aujourd'hui, nous donnons la priorité à plusieurs apostolats qui occupent bien tous les pères : aumônerie pour

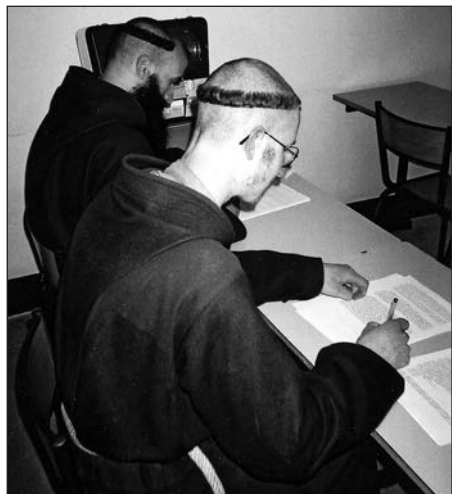


Une reception dans le Tiers-Ordre

nos sœurs Clarisses, pour les écoles traditionnelles les plus proches, pour les scouts et les mouvements de jeunesse de la région ; assistance aux malades et personnes âgées ; réunions du Tiers-Ordre ; retraites par-ci par-là : sans oublier, bien sûr, le ministère auprès des paroissiens qui fréquentent nos couvents, et la direction spirituelle pour ceux qui le désirent. Certains pères ont aussi à charge la formation des frères étudiants et des novices...

LA FORMATION DES CLERCS

Pour être reçu comme frère clerc, il est nécessaire de présenter un certificat de fin d'études et d'être capable de suivre les cours de philosophie et de théologie. Le postulat dure un à six mois et le noviciat environ un an et demi, ce qui permet de juger de la capacité du sujet, de l'habituer à la vie capucine et de le faire progresser dans les vertus nécessaires à la vie religieuse et sacerdotale. A la fin du noviciat a lieu la profession temporaire. Alors suivent



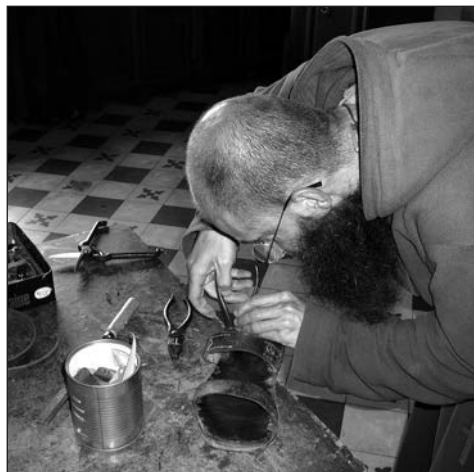
Les frères étudiants.

une année d'humanité, trois ans de philosophie et quatre ans de théologie, selon la doctrine traditionnelle de l'Eglise (puisée en grande partie chez saint Thomas d'Aquin). C'est pendant les années de théologie que le frère étudiant prononce ses vœux solennels (perpétuels) et reçoit les Ordres sacrés. Devenu prêtre un an avant la fin des études, il commence déjà le ministère de la prédication, sans se livrer encore à celui des confessions. Quand sa formation est achevée, les différentes fonctions du ministère lui sont alors progressivement départies.

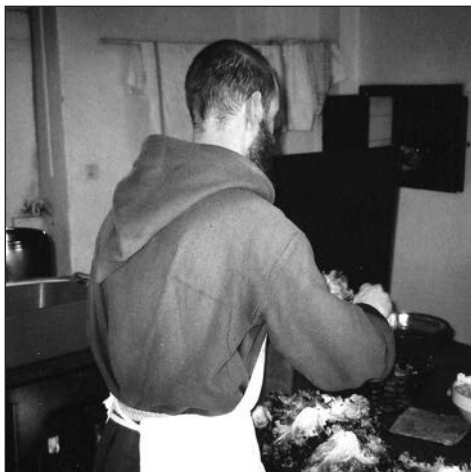
LES FRÈRES LAIS

Après six mois de postulat et au moins un an et demi de noviciat, les frères lais se voient confier certains travaux manuels (jardin, cuisine, lingerie, cordonnerie, couture etc...) ou des responsabilités plus spécifiques (porterie, secrétariat, sacristie, infirmerie, etc...). A l'occasion, ils peuvent être employés à des travaux de maçonnerie ou de menuiserie, selon les talents de chacun. A travers la simplicité de ces ouvrages, nous retrouvons l'atmosphère de Nazareth, où se cultive l'esprit d'humilité et de sacrifice. Les frères lais prennent part aux mêmes exercices de communauté que les frères clercs. Ils disposent du même temps de prière au chœur. A la fin du noviciat, ils prononcent leurs vœux temporels.





Le frère cordonnier.



Le frère cuisinier.

res pour trois ans, qu'ils renouvellent ensuite une fois avant de prononcer les vœux solennels (perpétuels) au bout de six ans.

Saint François considérait le frère lai comme le plus grand soutien des frères clercs dans leur apostolat. Ils sont comme des *forces latentes* : par leur vie entièrement cachée en Dieu, ils obtiennent les grâces qui sauveront les âmes. Ils se font donc un devoir et un honneur d'être apôtres par la prière, l'abnégation, le travail et la pratique des plus humbles vertus.



HORAIRE DE SEMAINE DE LA COMMUNAUTÉ

- 0h55 Premier lever, Matines.
- 4h25 Deuxième lever.
- 4h45 Laudes, oraison.
- 5h45 Ecriture sainte.
- 6h35 Angelus, Prime, Tierce et Messe conventuelle, Action de grâces.
- 8h00 Petit déjeuner.
Etude et Lecture
- 9h10 Fin du grand silence.
- 9.30 Cours, Etude ou Travaux manuels.
- 11h40 Sexte et None.
- 12h00 Angelus, Dîner, Prières au chœur, Vaisselle, Récréation.
- 13h30 Temps libre (grand silence), Sieste, petits travaux.
- 14h00 Vêpres, Chapelet.
- 14h40 Etude ou Travaux (sauf un jeudi sur deux: promenade ; vendredi: chant et liturgie ; samedi : ménage).
- 17h00 Dévotions personnelles, lecture spirituelle.
- 17h30 Complies, Prières pour les bienfaiteurs, Oraison (vendredi : chemin de croix).
- 18h45 Souper, Vaisselle, Récréation.
- 19h45 Angelus, Pardon, Coucher (grand silence).



On sonne la cloche pour l'Office.



Désherbage.

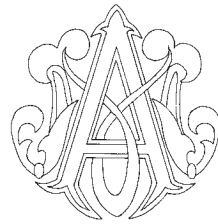
EN CONCLUSION

Sur les traces de saint François, l'amant passionné de Jésus crucifié, nous voulons demeurer loyalement attachés à Dame Pauvreté, observant fidèlement nos traditions de contemplation et de pénitence, et nous adonnant au ministère de la prédication. Ainsi, nous désirons œuvrer à la restauration de la chrétienté, au règne de notre Seigneur Jésus-Christ, dans la paix et la joie, la simplicité et la charité : pauvres et humbles, dans un monde où l'on ne court qu'après les richesses et les honneurs ; simples et obéissants, à une époque où le progrès matériel et le désir d'indépendance font la préoccupation essentielle du grand nombre ; pacifiques et joyeux au milieu d'une multitude qui, dans les faux plaisirs d'ici-bas, ne trouve que l'inquiétude et une tristesse mortelle. Les yeux fixés sur le crucifix, nous tâchons – avec la grâce de Dieu – de poursuivre l'idéal du petit pauvre d'Assise, le crucifié du mont Alverne, martyr de l'amour...

Que les très saints Cœurs de Jésus et de Marie daignent susciter, parmi la jeunesse, d'ardentes vocations capucines ! Animés d'un grand esprit de sacrifice, pour consacrer leur vie au service du Christ-Roi, ils pourront travailler à établir son règne dans les âmes. Jamais l'Eglise n'en a eu autant besoin qu'aujourd'hui... *La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux.*



Tous les Frères Mineurs ont une ardente dévotion envers l'Immaculée Conception : elle est la patronne de l'Ordre franciscain



*Pour plus d'informations, contacter
le Rev. Père Gardien,
Couvent St. François,
Morgon, 69910 Villié-Morgon, FRANCE*